

et sciences. L'aide fut basée sur le mérite académique et l'état financier des étudiants qui ont consenti à prêter leurs services pour l'effort de guerre, tel qu'exigé, dans le domaine où ils ont reçu leur formation. En général, les frais ont été partagés également entre les provinces et le Dominion, mais un crédit fédéral spécial a été mis à la disposition de certaines catégories d'étudiants n'ayant pas droit à l'aide provinciale.

Formation d'urgence de guerre.—Ce programme, décrit en détail aux pp. 704-708 de l'Annuaire de 1942, a été poursuivi durant l'année fiscale 1942-43, et certaines réglementations ont été modifiées afin de répondre aux conditions nouvelles. Aucun élève venant de la ferme n'a été admis aux cours préparatoires à moins d'avoir un permis du Service sélectif national; les élèves masculins ne sont pas non plus admis aux cours s'ils font partie des groupes d'âges susceptibles d'être appelés pour service militaire obligatoire, à moins de présenter un certificat médical de renvoi. L'échelle des allocations de subsistance payées aux élèves a été augmentée, variant de \$7 à \$18 par semaine.

Les classes de formation des écoles techniques ont continué d'être utilisées, mais des centres supplémentaires de formation ont été ouverts au début de l'année. Le nombre de femmes inscrites aux cours préparatoires a augmenté énormément, la plupart de ces cours étant de courte durée, i.e. de deux semaines à deux mois. Plusieurs nouveaux genres de formation spécialisée ont aussi été organisés, tels que techniciens de laboratoire, chimistes industriels, constructeurs d'instruments et dessinateurs. Une attention spéciale a été accordée à la formation d'ouvriers pour les chantiers maritimes et plusieurs nouveaux centres ont été établis pour ce genre de formation.

Il n'y eut aucune difficulté à trouver du travail aux élèves à la fin de leurs cours, mais il fut de plus en plus difficile de trouver un nombre suffisant d'élèves pour répondre à la demande. En même temps que le nombre d'élèves diminuait rapidement, une diminution correspondante était observée dans les cours préparatoires à temps entier. Cette diminution est devenue très sensible au cours des derniers mois de l'année fiscale et certains centres de formation ont été fermés.

L'inscription brute aux cours préparatoires à temps entier est de 20,675 hommes et 16,067 femmes, dont 15,628 hommes et 12,884 femmes furent placés durant l'année.

FORMATION DANS L'INDUSTRIE

Une nouvelle initiative a été l'inauguration d'écoles industrielles en collaboration avec de nombreuses industries. Hommes et femmes reçurent ainsi une formation spéciale dans des établissements industriels, ordinairement dans des occupations pour lesquelles les écoles professionnelles régulières n'offraient pas la formation convenable. Le Ministère du Travail a aidé à dresser le programme des cours et, dans certains cas, a fourni des moniteurs pour les sujets techniques. Il a également remboursé à l'employeur les salaires aux instructeurs choisis parmi ses travailleurs et les allocations habituelles de subsistance aux élèves.

Durant l'année, 69 écoles industrielles ont été reconnues dont l'inscription brute s'élevait à 5,575 hommes et 5,205 femmes; 4,204 hommes et 3,786 femmes ayant complété leur formation durant l'année ont été versés au service de la production.

Des progrès énormes ont été accomplis dans les cours à temps partiel institués pour les travailleurs des industries de guerre en vue de leur promotion et de leur avancement. Le gros de l'instruction consiste en travail de classe sur des sujets techniques. L'inscription à ces cours a été de 19,916 élèves.